L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 19 DÉCEMBRE 1876. 54ème Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 19 DECEMBRE.

ÉTRENNES A L'ESPRIT DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, à 4 h. 1/4 P. M. au No 85 de la rue Royale, cadeaux de Noël et de jour de l'An.

Par O. Valeton, sur la Levée, près du marché Français, Limon et Ail.

Par Vincent & Co., rue Douane, cadeaux pour étrennes, etc.

SPECTACLES.

Mardi 19 décembre 1876.

VARIÉTÉS—Guy Mannering.
ACADÉMIE—Divorce.

Les commissionistes.

Nous avons beaucoup admiré la conduite du *Sun*, de New-York, depuis qu'il a commencé à faire la guerre à l'administration de Grant, nous comprenons tout ce que les conjonctures présentes exigent de prudence, de sagesse et de patience, mais nous avouons qu'il nous est impossible de voir autre chose qu'un encouragement aux conspirateurs dans la déclaration faite à l'avance par ce journal, que le peuple doit se soumettre à l'usurpation et à la fraude, quoique fassent Grant et ses complices.

Voici le texte d'un article du *Sun* que le *Herald* reproduit avec de grands éloges et une approbation que nous ne saurions partager.

Il est de l'intérêt du parti républicain et des conspirateurs qui le contrôlent, que le progrès et la consommation finale du complot pour faire un président par la fraude et par la force, rencontrent une résistance violente. Ils désirent que les justes passions du peuple soient excitées et amenées au point d'une sédition réelle, afin de pouvoir saisir l'occasion de proclamer une nouvelle guerre, de lever de nouvelles armées, de subjuguer une nouvelle rébellion, de cacher leurs propres crimes avec du sang et des larmes et de gagner un nouveau et long bail de pouvoir. C'est leur intérêt et c'est ce qu'ils désirent.

Et d'un autre côté, c'est l'intérêt du pays et spécialement celui du parti conservateur et réformiste, qui a emporté l'élection de novembre dernier, qu'il n'ait pas de soulèvement, pas d'acte de violence, *pas de tentative de résistance par la force* à la conspiration et à l'usurpation, pas d'occasion pour l'effusion du sang et l'emploi des armées.

Les seules armes par lesquelles on peut sûrement résister à cette conspiration, sont les *armes morales*—les appels à la conscience, au jugement et au patriotisme du peuple; les appels aux citoyens pour préserver l'œuvre de leurs ancêtres, pour maintenir la Constitution, pour sauver les institutions de liberté. Le triomphe final de la vérité, de la justice et de la légalité et la restauration du self government dans ce pays, tout dépend de la préservation de la paix partout. Faites de la lutte une lutte de raison et de droit seulement et la raison et le droit triompheront. Faites en une lutte de force et la raison et le droit seront détruits.

Nous regrettons de ne pouvoir endosser la manière de voir du *Sun*, et nous croyons qu'étant données les conjonctures actuelles il n'y a rien de plus dangereux qu'une pareille attitude et qu'un pareil langage.

Le *Sun* se prête au jeu des conspirateurs et se met en contradiction avec lui-même, quand il traite de sédition la résistance armée à l'usurpation. Si Tilden est le président également élu, ce sont ceux qui résisteront à son installation au pouvoir qui seront des rebelles et non ceux qui le soutiendront.

Conseiller de laisser l'usurpation s'installer paisiblement sans résistance, et de compter sur le triomphe final du droit par le retour du peuple américain au self-government, c'est tout simplement faire savoir aux conspirateurs qu'ils peuvent tout oser et c'est laisser s'établir un précédent qu'ils s'empresseront de renouveler aux élections suivantes.

Si le peuple américain permet que Hayes soit président en vertu des décision de trois bureaux des retours, aussi monstrueusement mensongères et frauduleuses que celles des compilateurs de la Louisiane, de la Floride et de la Caroline du Sud, il abdique sa souveraineté, renonce au self-government et il peut être certain que les conspirateurs, ayant réussi une première fois auront créé assez de bureaux de retour pour se perpétuer au pouvoir pendant une longue période de temps.

Douter du triomphe du droit, en cas d'appel à la force rendu nécessaire par l'action même des conspirateurs, c'est douter de l'esprit qui anime le peuple américain, c'est faire injure à son courage. Pourquoi donc quatre millions et quart de citoyens renonceraient-ils à faire respecter leur volonté? En quoi le *Sun* est-il autorisé à affirmer que force ne restera pas au droit et à la raison?

Des deux choses l'une: ou les deux Chambres s'entendront pour le compte des votes et le président qu'elles déclareront élu, devra être reconnu et installé comme le président légal, ce qui ne souffrirait, en ce cas aucune difficulté, ou les deux Chambres ne pourront s'entendre, et alors, la Chambre des représentants exercera le droit constitutionnel d'élire le président et, comme il n'est pas douteux qu'elle élira Tilden, ce dernier sera le seul président constitutionnel, le seul que les corps constitués, l'armée et la marine et le peuple entier devront reconnaître en cette qualité.

Nous regardons comme un conseil peu patriotique et indigne d'un grand peuple le conseil anticipé de se soumettre humblement à l'usurpation projetée.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE.—Nous sommes forcé d'ajourner nos réflexions sur l'entrée en fonctions de la nouvelle administration municipale.

Cherchez-vous une bonne chanteuse pour enfants. Demandez Dunber. Prince à la Maison Ste-Anne.

PROPRIÉTÉ DE L'OCCASION.—La maison Marinoni, 64, rue Vieille-Levée, vient de recevoir de Bordeaux et de Gênes le plus bel assortiment de vins, liqueurs et de comestibles. Nous y trouvons: 300 barriques de vins des meilleurs crûs de Bourgogne et de Bordeaux: de l'absinthe, du cognac et du vermouth portant les marques les plus en vogue. A cela s'ajoutent des denrées de première qualité, qui entrent dans la consommation de toutes les familles et qu'on peut acheter de confiance dans cette maison d'importation. Ce sont des sardines à l'huile, des cerises à l'eau-de-vie, des macaroni et autres pâtes italiennes. Ménagères, faites vos provisions dès l'entrée de la saison.

D'où vient la réputation de la Maison Ste-Anne? A la modicité de ses prix et à sa supériorité des chaussures.

C'EST VRAIMENT A BON MARCHÉ. — Ces mots s'appliquent aux meubles qui forment le fonds du grand magasin de J. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Le bon marché est de toute nécessité aujourd'hui, mais cependant il ne se trouve pas partout. Il faut encore se donner la peine d'aller le chercher où il se trouve, et l'on est sûr de le trouver au vaste dépôt de M. Hubbard.

ADMINISTRATION DÉMOCRATIQUE A BOSTON.—Les élections municipales ont eu lieu le 13 à Boston. M. F. O. Prince, candidat démocrate, a été élu maire par 3,500 voix de majorité. Onze des aldermen sont donnés démocrates, et 4 du parti républicain. Les deux chambres du conseil ont partagé également entre les républicains et les démocrates.

Où se porte le courant populaire? chez le Père Anagnoli, à la maison Ste-Anne.

OPÉRA ITALIEN.—Nous appelons de nouveau l'attention sur l'annonce relative à la saison d'opéra italien, qu'un de nos compositeurs avait transformé en Opéra Station. Les livres d'abonnement sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, au contrôle de l'Opéra rue Bourbon.

BENÉFICE DE MME VÉSIAN.—Nous rappelons aux habitués des représentations dramatiques à l'Opéra, que c'est jeudi que doit être donnée la représentation au bénéfice de madame Vésian, la fine et habile comédienne attachée au Club Dramatique Louisianais. Elle avait généreusement cédé son tour aux incendiés; il lui en sera tenu compte. Le programme est dans nos colonnes.

THÉATRE DES VARIÉTÉS—Miss Mary Anderson a commencé hier soir la seconde série de ses représentations au Théâtre des Variétés. Elle a joué le rôle de Meg Merrilies dans "Guy Mannering," rôle qu'elle avait déjà abordé l'année dernière et dont elle s'était tirée à merveille malgré les appréhensions de quelques-uns de ses amis qui craignaient que le succès ne l'abandonnât dans la voie nouvelle qu'elle se frayait. Elle l'a rendu avec encore plus de bonheur qu'il y a un an, et la salle entière a éclaté à plusieurs reprises en applaudissements. Son entrée en scène, au deuxième acte, a vivement impressionné le public, et nous l'avons entendu comparer à Charlotte Cushman.

"Guy Mannering" sera de nouveau représenté ce soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de combinaison de la 5me Avenue a fait d'heureux débuts hier à l'Académie de Musique. La salle était comble et chaque artiste a été salué à son entrée en scène par des applaudissements prolongés. La pièce annoncée était "Divorce", une des meilleures comédies de Daly, et dans laquelle l'intérêt va croissant de la première scène du premier acte jusqu'à la dernière scène du dernier acte. Tous les rôles ont été bien tenus. La troupe, nous nous plaisons à le dire, renferme de meilleurs éléments encore que celle de l'année dernière dont il ne reste que deux ou trois des principaux sujets. C'est la plus complète sous tous les rapports que Mr Purbish ait jamais organisée.

Dimanche prochain, 24 décembre, commenceront les débuts de la troupe d'opéra de Mme. A. Oakes. On dit le plus grand bien des artistes qui la composent. Les journaux du nord leur ont décerné les éloges les plus flatteurs et nous en font concevoir une haute opinion.

New England Shoe Agency au coin Royale et Ste-Anne.

Occasion sans pareille $1 en gagne $15,000 Dans le grand tirage d'une piastre, 2 janvier.

Les échantillons Centenaire s'écoulent rapidement à la Maison Ste-Anne.

Installation de la nouvelle administration municipale.

Message du maire Pilsbury.

Hôtel de Ville.

Beaucoup de monde à l'Hôtel-de-Ville hier, vers midi, pour de l'installation des nouveaux membres. Le maire Pillsbury et l'administrateur Brown sont seuls présents. Ils sont véritablement assiégés par une foule de gens demandant de l'emploi. Dans les autres bureaux, les administrateurs examinaient des comptes et arrangeaient d'autres affaires avant leur retraite.

Il y aura peu de changements dans le département des finances, les employés ayant rempli fidèlement leurs devoirs et la municipalité étant à leur égard en arrière de cinq mois de salaire.

Mr Brown, comme administrateur des comptes, gardera tous ses commis.

Le maire Leeds.

Lundi matin, les employés du maire Leeds se sont réunis pour se rendre au salon du maire et lui présenter l'expression de leurs sentiments avant sa retraite.

Bureau du maire, N. Orléans,
Hôtel de Ville, 15 déc 1876.

Hon. Charles J. Leeds, maire:

Cher monsieur, les soussignés, qui ont été attachés au département de la mairie en diverses capacités pendant les deux dernières années sous votre administration, désirent, avant de se séparer de vous, vous exprimer leurs sincères remerciements pour la bienveillance personnelle que vous leur avez toujours témoignée.

Votre attention pour nos intérêts, vos manières toujours courtoises et bienveillantes à notre égard et votre appréciation de nos services nous ont toujours rendu agréable l'accomplissement de nos devoirs.

Nous nous rappellerons toujours avec plaisir nos rapports avec un magistrat si patriotique, si pur et si capable, avec un citoyen si courtois et si noble.

Nous avons l'honneur de rester vos amis,

PAUL B. LEEDS,
E. L. BOWER,
ANDREW J. BACON,
M. C. CULBERTSON,
W. H. TOBER,
R. MCLAUGHLIN,
J. BURGERMANN.

Le maire Leeds a répondu qu'il était profondément touché de la communication de ceux qui pendant deux ans ont été son employés et il leur a souhaité à tous et à chacun d'eux succès dans leurs diverses carrières.

Chambre du Conseil.

A midi, les officiers de ville avec leurs successeurs sont entrés dans la Chambre du Conseil, et le maire Leeds a pris son siége et a appelé le Conseil à l'ordre. Les administrateurs élus ont pris place à la droite du maire et l'expédition des affaires a commencé.

Les administrateurs présentent leurs rapports accusant les dépenses de leur département respectifs pendant le cours de l'année. Ces rapports sont lus et insérés dans les minutes.

L'administrateur Burke appelle l'attention du Conseil sur un article publié dans le journal officiel à la date du 17 décembre, article relatif aux ponts, et qui émane, dit-il, de la police.

M. Burke dit que lorsqu'il prit possession de sa place au bureau des améliorations, il fut informé par l'administrateur sortant que sur les 30,000 ponts de la ville, il n'y en avait pas plus de 180 en bon état de réparation et que maintenant il n'y en a pas plus de 231 qui soient en mauvais état.

M. Burke alors expose l'impuissance de la police à faire exécuter les ordonnances, particulièrement en ce qui concerne les marchés particuliers, les charrettes sans licence et les bestiaux qui parcourent les rues.

Le maire Leeds prononce alors son discours d'adieu et le Conseil s'ajourne *sine die*. Les nouveaux administrateurs prennent leurs places et le maire Pilsbury remettant à la sienne et prononce son discours d'inauguration, après quoi le Conseil s'ajourne pour se réunir aujourd'hui.

Voici le discours du maire Leeds:

Le temps est arrivé où nous devons transmettre à nos successeurs la mission qui nous fut confiée, il y a deux ans, par nos concitoyens. Étant entrés en fonctions à une époque où la ville était à la veille de la banqueroute, où le peuple appauvri par des années de mauvais gouvernement et de taxation excessive, ne pouvait plus faire face aux demandes des gouvernements d'État et de ville, nous trouvâmes un état de choses tel qu'aucune administration antérieure n'en avait vu de pareil. Avec des lois rigoureuses imposant la levée de lourdes taxes, avec de grands frais que devait subir le trésor de ville, et en dehors du contrôle des autorités de ville, il semblait qu'il ne pouvait résulter plus aucun moyen de soulager le peuple. Si donc, devant les difficultés de la situation, quelque chose d'avantageux à la communauté a été fait, ce pouvoir peut à bon droit s'en faire honneur.

Il n'est arrivé, dans les circonstances extraordinaires où nous nous trouvions, d'être plusieurs fois en divergence avec la majorité du Conseil. Il ne nous a jamais déterminé si la politique recommandée par moi ou celle adoptée par le Conseil étaient la meilleure; mais je crois que chacun reconnaîtra à l'unité l'honnêteté des vues les plus de favoriser les meilleurs intérêts de la Cité.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer à chacun de vous mes remerciements cordiaux pour l'assistance habile que vous avez toujours donnée dans l'accomplissement de mes devoirs et pour la courtoisie constante que vous m'avez toujours témoignée.

Je désire aussi offrir mes remerciements aux officiers des divers départements pour nombre d'attentions bienveillantes, et aux employés de mon département immédiat pour la manière fidèle et efficace avec laquelle ils ont rempli les devoirs de leurs positions respectives.

CHARLES LEEDS, maire.

Après l'ajournement l'hon. Chas. J. Leeds, ex-maire, a conduit son successeur l'hon. Ed. Pilsbury au fauteuil et tous les membres ont confirmé leurs successeurs à leurs places respectives.

Mr Pilsbury a lu alors son message inaugural qui sera lisséré dans les minutes et que le secrétaire fera tirer à 500 exemplaires. Voici ce message:

Au Conseil de Ville de la Nlle-Orléans.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui conformément à la volonté d'une grande majorité de nos concitoyens dans le but d'assumer la direction et le contrôle des affaires municipales pour les deux années qui vont suivre.

Les devoirs et les responsabilités qui nous sont imposés sont plus importants et considérables qu'à l'ordinaire.

Ayant été attaché au gouvernement de ville pendant les deux dernières années et étant supposé en connaître les détails, j'ai à faire analogues suggestions qui pourront vous être utiles pour surmonter les obstacles qui se présentent.

Un des traits les plus importants sur les affaires de ville est sa situation financière. Bien qu'il y ait une amélioration bien marquée pendant les deux dernières années, ce qui est prouvé par une large réduction de la dette, une diminution dans les dépenses et un abaissement de la taxe, la position est encore très embarrassée.

Les difficultés, pour la plus grande partie, viennent de l'adoption d'un budget de recettes au commencement de l'année, sans faire la part des pertes par la diminution de correction des assessments, la diminution du capital et les délités de collection. De cette manière, nos ressources disponibles sont usées pendant les premiers sept ou huit mois de l'année et pendant les autres quatre mois de dures privations sont imposées aux travailleurs et employés aussi bien qu'aux autres créanciers, qui sont obligés par là de se séparer de leurs titres en faisant de lourds sacrifices. De pareils reproches doivent être dorénavant épargnés au gouvernement de ville.

Une communauté comme la nôtre qui, en l'espace de huit ans, a contribué pour plus de 200,000 dollars qui est plus de la moitié de la valeur totale des immeubles de la ville) aux taxes de ville et d'État (et cela sans une prospérité qui décline) peut à bon droit demander une diminution de fardeaux qu'elle ne peut plus porter.

TAXATION.

Dans l'été de 1875, il devint évident que si la taxe telle qu'elle était,—deux et demi pour cent—devait être encore imposée, les collections deviendraient presque entièrement nulles et que la valeur des biens du citoyen—affectée le plus souvent à la garantie du créancier—serait détruite et entraînerait dans la même ruine et le propriétaire et le créancier.

DETTE CAPITALISÉE.

Le Conseil fit alors un règlement de la dette, laquelle considérée comme équitable pour tout le monde, qui fut approuvé par le vote No 32 de la Législature de la Louisiane, du 6 mars 1876, par lequel la propriété fut soulagée d'un pour cent de taxe, ou d'un million par an, sans atteindre en aucune manière le principal de l'obligation.

Le progrès de cet acte de conversion a assez bien réussi pour absorber une moitié environ de la dette capitalisée, et tous les jours il absorbe une partie de ce qui reste.

DETTE FLOTTANTE.

Un autre embarras de la ville est la dette flottante. On croyait que la clause libérale de l'acte de mars 1876 mettant les contribuables à même de payer en scrip, un arriéré remontant jusqu'à 1873 inclusivement, ferait beaucoup pour faire rentrer l'arriéré qui était dû. La clause de cet acte expire le 31 décembre 1876, et après cela toutes les taxes doivent être payées comptant, avec intérêts et frais. En ce cas, je hasarde que les montants reçus des taxes arriérées soient appliqués à l'achat du pied bas offrant et sous des propositions cachetées de toute cette dette flottante.

RUES, &C.

Quand le dernier Conseil de Ville est entré en fonctions, la condition de la ville, en ce qui concerne les rues, les débarcadères, les ponts, etc., en était une de délapidation et de ruine. Un montant considérable aurait pu être judicieusement dépensé à l'avantage immédiat du commerce de la ville et de la santé et du confort de ses habitants. Ce résultat désirable a été en grande mesure frustré par l'impossibilité de réaliser des collections suffisantes, et seulement une portion des plus urgentes réparations a pu être effectuée, et même cette réparation partielle a épuisé nos ressources.

Il est évident pour moi que le seul moyen de prévenir la continuation d'un tel état de choses est de ramener les dépenses à la plus basse estimation des recettes actuelles, et de ne dépenser en aucun cas les limites fixées. La plus sévère et la plus rigide économie doit prévaloir dans chaque département; le traitement de chaque officier doit être fixé au plus bas chiffre compatible avec le service requis, et nous ne devons engager que ceux dont le service sera absolument requis.

Ceux qui comptent sur la ville doivent se mettre dans l'esprit qu'ils ne peuvent jouir d'une condition d'aisance et d'abondance quand plus de la moitié de la population souffre et se trouve dans le besoin; ils doivent s'attendre à subir des privations et ils ne doivent pas espérer d'être exemptés des communes épreuves de toute la population.

Il est d'une importance majeure que tout ce qui tend à alléger les charges publiques soit observé strictement et que tout dollar soustrait du Trésor de la ville reçoive un plein équivalent en service rendu. Par ce moyen seulement, nous pouvons espérer le retour d'une prospérité permanente; et pour première mesure vers ce but je recommande que le Conseil, comme comité général, examine chaque département, à commencer par le bureau du maire, et détermine le nombre d'employés requis et le salaire qu'il faut leur donner.

NETTOIEMENT DES RUES.

Je regarde le système actuel pour le nettoiement des rues et l'enlèvement des ordures comme inutilement couteux et défectueux en lui-même. Dans beaucoup de villes l'enlèvement des ordures est une source de profits et il est raisonnable qu'ici il soit moins coûteux qu'il ne l'est actuellement. La méthode de balayer les rues et de nettoyer les rigoles en faisant des tas d'ordures que le premier vent disperse et emporte dans les maisons adjacentes, le mêlant à l'eau qu'on boit, salissent les appartements et les meubles, répandant dans les cuisines et affectant la nourriture qu'on consomme, est évidemment nuisible à la santé et au confort des habitants spécialement dans les mois d'été.

SYSTÈME DES CONTRATS.

Je suis disposé à croire qu'en cela l'intérêt public sera mieux servi en adoptant le système des contrats et dans cette opinion, je suis d'accord avec mon prédécesseur et la majorité du dernier Conseil. Je recommande fortement, en conséquence, que ce système de contrat soit mis à l'épreuve.

AMÉLIORATIONS.

Sans détailler toutes les améliorations à faire dans la ville, j'appelle particulièrement votre attention sur la nécessité de fouiller le canal Claiborne et par contrat, à moins qu'il ne soit démontré que l'opération peut être faite à meilleur marché par les machines de dragage de la ville. Ce canal, une fois nettoyé, et mis en connection avec le bassin neuf, fournirait toujours une bonne abondance d'eau contre l'incendie dans cette partie de la ville.

OBSTRUCTIONS.

Nombre de ponts de la ville sont dans un état pitoyable, ce qui rend la circulation impossible ou dangereuse, et nous devons faire réparer les plus urgents, moins dans les bornes de nos ressources. J'appelle ici votre attention immédiate sur une obstruction qui devrait être enlevée sans délai. Une grande portion de la levée est depuis quelque temps, embarrassée d'amas de bois, de charbon, de chantiers de chaudron et de bureaux, au grand détriment et embarras du commerce de la ville, et occupée par des particuliers, en violation de la loi et des ordonnances, et sans aucune compensation pour la ville.

QUESTION D'EAU.

Aucune mesure dans la juridiction du Conseil n'est aussi importante et urgente que la question d'un abondante distribution d'eau. De récents désastres fournissent la preuve lamentable de l'insuffisance des water-works tels qu'ils existent actuellement. Ce fait préoccupe cette assemblée et le conseil dès son entrée en fonctions en décembre 1874. Un notable mieux meilleur effet a été fait pour affermer les sources publiques de 50 années, à la condition qu'ils fassent améliorés et étendus.

Financièrement l'usine ne vaut pas mieux. Les revenus déclinent continuellement par des pertes qui sont inexplicables. La présente année de 1876 a fait à peine de quoi couvrir les dépenses courantes de la ville à l'exemption d'un montant à 5 pour 0/0 sur $1,500,000 et à rapporter un intérêt de 6 0/0 pour les grands bons nouvelle par la ville.

Un rapport du trésorier de ville, M. Burdes, accompagné de cartes et de dessins, rapport qui vous est soumis, contient des informations précieuses sur ce sujet, qui est un trésorier, qui demeure des Etats-Unis et qui en Louisiane et dans le Mississippi ou de la rivière Tangipahoa.

Il est incontestable que la ville ne peut actuellement appliquer un dollar à cette amélioration si nécessaire. Elle ne peut ni emprunter, ni demander des fonds, ni en prélever un dette en forme légale. Il faut donc avoir recours à d'autres moyens et j'appelle votre attention sur ce sujet avec la confiance que vous vous ne manquerez pas de répondre aux vœux de la population à cet égard.

Achetez tout de suite votre cadeau de Noël Un billet dans le grand tirage d'une piastre

Le Noël approche, le jour du tirage aussi Achetez vos billets maintenant. Gros lot, $15,000

J'ai vu la boîte Centenaire, où la trouve-t-on? Lequel endroit, *sûr* la Maison Ste-Anne.

LE COMITÉ CONGRESSIONNEL.

Séance du 18 Décembre 1876.

A onze heures et demie le public est prié de se retirer, et la séance est close.

TÉMOIGNAGE DE GEO. JOHNSON,

Homme de couleur,

qui a déjà été interrogé.

Q—Avez-vous été provoqué ou battu depuis que vous avez donné un témoignage devant le comité?

R—Oui, monsieur. Un nègre, Smith, réputé homme de mérite, m'a battu dans la rue, me cria de m'arrêter, qu'il voulait parler; il m'appela plusieurs fois, mais je ne lui fis aucune réponse; il vint alors à moi en courant et me battit en me disant qu'il allait me tuer.

Q—Connaissez-vous des hommes de couleur qui soient dans la même position que vous?

R—Oui, monsieur. J'en connais qui ne se présentent pas devant le comité de peur d'être assaillis. Un d'eux se nomme Kennedy.

Mr Hurlbut—Avez-vous jamais été en prison.

Le témoin—Un blanc voulait m'y mettre pour cause de santé, à Donaldsonville, mais nous étions, lui et moi, en route, dans une calèche, avec un nègre, nommé Black, et il déclara son intention de voyager pour [illegible] Black, qui m'a dit que le blanc voulait m'y mettre, m'a dit que, si je voulais, il me prêterait de l'argent pour me rendre à la Nouvelle-Orléans. Je refusai et le laissai partir. Je ne suis pas allé en prison.

Mr Hurlbut—Les démocrates [illegible] engagés à protéger les nègres qui votaient pour eux?

Le témoin—Oui, monsieur, et à chaque jours jour, pour défendre nos droits de citoyens de couleur. Cette année, dans la lutte pour le chef, entre [illegible] candidat démocrate, et [illegible] candidat républicain, les démocrates [illegible] pour les démocrates.

Mr Hurlbut—Savez-vous si les républicains ont voté pour Davenport, [illegible] pour le ministère?

Le témoin—Je ne sais pas [illegible] Mr Townsend—Pensiez-vous que [illegible] ait voté pour les démocrates?

Le témoin—Je ne pense pas [illegible] Mr Townsend—Quelle fut la [illegible] républicaine dans la paroisse?

Le témoin—De dix-huit cents à deux mille. Le vote a été presque [illegible] Mr Townsend—Quelle fut la majorité [illegible] Le témoin—De dix-huit cents à deux mille. Le vote a été presque [illegible] Mr Townsend—Quelle fut la majorité [illegible] Le témoin déclare qu'il y a [illegible] républicains. Au petit village [illegible] par les démocrates [illegible] David Young. Les démocrates avaient pris des candidats aux places de paroisse; ils nommèrent un [illegible] Mr Townsend—Quelle fut la majorité [illegible] Le témoin—Je ne sais pas